
Procès-verbal du Conseil d'Administration du Jeudi 19 Novembre 2020 en visioconférence

PV adopté et publié le 1^{er} décembre 2020

Présents : AUGER Jean Marc - ARDOUIN Franck-Olivier - DESARMENIEN Pascale - GAILLARD Florence - GALLO Gérard - GILLET Danielle - HEBEL Jo - HENONIN Denis - HENONIN Sylvie - HENRY Karine - HOUSBINE Michel - HUAULMÉ Alexis - LAHAIE Claire - LAHAIE Julien - LARCHER Serge - MARCILLAT Bertrand - MATHIS Didier - MOREAU Jean-Pierre - MOREAU Stéphane - PEARD Dominique - PORTIER Jérôme - RÉMOND Anne - RICHARD Annaïck - SIONNEAU Pierre - SOMMEREISEN Jean-Philippe - SZWED-BOBET Laëticia - VERMEIL Corinne - VRAUX Cécile - ZONZON Régine.

Assistent : BURGUIN David - CHEVET Nathalie - KNOCKAERT Jean-Christophe - PICHON Stévan et MAYEUR Arnaud (salarié FFHB).

Serge LARCHER ouvre la réunion à 19h45.

Ce Conseil d'Administration n'a pu avoir lieu immédiatement après l'Assemblée Générale Élective. Il a cependant été convoqué sous 15 jours, conformément à nos statuts.

Ce Conseil d'Administration a pour objet d'élire le Président, Secrétaires, Trésoriers, Vice-présidents et Présidents de Commission.

Ces votes étant nominatifs, ils doivent donc avoir lieu à bulletin secret. L'outil Quizzbox est utilisé lors de cette visioconférence, afin de permettre la confidentialité des votes, sur le même principe qu'à l'Assemblée Générale Élective.

1. Informations du Président sortant de la Ligue

À la suite des élections du lundi 2 novembre dernier, le Président sortant de la Ligue, Serge Larcher, qui n'était pas candidat à sa réélection et lié au fait qu'il n'y a pas eu de Conseil d'Administration à la suite de l'Assemblée Générale, souhaitait permettre à la tête de liste élue d'être associée aux prises de décisions pour l'ensemble des décisions jusqu'au Conseil d'Administration du jeudi 19 novembre 2020.

Conformément aux statuts de la Ligue de Handball des Pays de la Loire et de son Règlement Intérieur, le Président de la Ligue peut déléguer sa Présidence à un membre de son Bureau Directeur, la tête de liste n'étant pas précédemment dans le Bureau Directeur, cette proposition n'a donc pas été mise en œuvre.

Un courrier a été transmis à l'ensemble des clubs du territoire des Pays de la Loire le vendredi 6 novembre 2020 afin de les avertir de la situation.

2. Élection du Président de la Ligue

À la suite de l'Assemblée Générale du lundi 2 novembre dernier, la liste « Objectif 2024 – Handball Pays de la Loire » a été élue pour la mandature 2020/2024 de la Ligue de Handball des Pays de la Loire.

La liste est composée des 19 personnes suivantes :

- | | | |
|---------------------------|------------------------|-------------------------------|
| 1. ARDOUIN Franck-Olivier | 8. LAHAIE Claire | 15. RICHARD Annaïck |
| 2. GAILLARD Florence | 9. LAHAIE Julien | 16. SIONNEAU Pierre |
| 3. HEBEL Jo | 10. LARCHER Serge | 17. SOMMEREISEN Jean-Philippe |
| 4. HENONIN Sylvie | 11. MATHIS Didier | 18. SZWED-BOBET Laëticia |
| 5. HENRY Karine | 12. MOREAU Jean-Pierre | 19. ZONZON Régine |
| 6. HOUSBINE Michel | 13. MOREAU Stéphane | |
| 7. HUAULMÉ Alexis | 14. RÉMOND Anne | |

Précision :

S'agissant d'une élection, deux choix possibles : Pour ou Blanc. Il n'y a pas de possibilité de voter « Contre » (même principe qu'aux urnes...).

Résultat du vote :

Alexis HUAULMÉ élu avec 26 voix - 3 votes blancs.

3. Élection du Bureau Directeur

Conformément à l'article 15.2 des Statuts de la Ligue de Handball des Pays de la Loire : « Dès l'élection du président, le conseil d'administration élit en son sein, au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, ou à la majorité relative des suffrages exprimés au second tour, un bureau directeur comprenant, outre le président: un(1) vice-président délégué, cinq(5) vice-présidents issus des collèges départementaux, un(1) secrétaire général, un(1) secrétaire général adjoint, un(1) trésorier général et un(1) trésorier général adjoint. Le processus d'élection des cinq(5) vice-présidents est fixé par le règlement intérieur. »

Pour rappel, le Bureau Directeur ne peut comporter : plus de deux (2) membres issus d'un même club, plus de quatre (4) membres issus d'un même comité.

À la suite de l'élection du Président de la Ligue, il faut désormais délibérer sur l'élection du Bureau Directeur de la Ligue de Handball des Pays de la Loire, proposé de la façon suivante :

Élection du Vice-Président Délégué → Serge LARCHER

Résultat du vote :

Serge LARCHER élu avec 22 voix - 7 votes blancs.

Élection du Secrétaire Général → Julien LAHAIE

Résultat du vote :

Julien LAHAIE élu avec 25 voix - 4 votes blancs.

Élection de la Secrétaire Générale Adjointe → Anne RÉMOND

Résultat du vote :

Anne RÉMOND élue avec 25 voix - 4 votes blancs.

Élection du Trésorier Général → Stéphane MOREAU

Résultat du vote :

Stéphane MOREAU élu avec 25 voix - 4 votes blancs.

Élection de la Trésorière Générale Adjointe → Claire LAHAIE

Résultat du vote :

Claire LAHAIE élue avec 24 voix - 5 votes blancs

Conformément à l'article 12 du Règlement Intérieur de la Ligue de Handball des Pays de la Loire : « Les cinq vice-présidents choisis parmi les représentants des départements sont élus comme exposé ci-après : le conseil d'administration procède, à

bulletin secret, à l'élection des cinq vice-présidents parmi les dix représentants des cinq comités. Il ne peut être élu qu'un seul représentant par comité. »

Suite de l'élection des Membres du Bureau Directeur et conformément au Règlement Intérieur de la Ligue de Handball des Pays de la Loire, il est procédé à l'élection du Collège des Comités Départementaux :

Comité de Loire-Atlantique → AUGER Jean-Marc et VERMEIL Corinne

Résultat du vote :

VERMEIL Corinne élue Vice-présidente avec 23 voix
AUGER Jean-Marc élu Membre CA

Comité du Maine-et-Loire → HENONIN Denis et PORTIER Jérôme

Résultat du vote :

PORTIER Jérôme élue Vice-présidente avec 21 voix
HENONIN Denis élu Membre du CA

Comité de la Mayenne → DESARMENIEN Pascale et PEARD Dominique

Résultat du vote :

PEARD Dominique élu Vice-président avec 19 voix
DESARMENIEN Pascale élue Membre du CA

Comité de la Sarthe → GALLO Gérard et VRAUX Cécile

Résultat du vote :

GALLO Gérard élu Vice-président avec 19 voix
VRAUX Cécile élue Membre du CA

Comité de Vendée → GILET Danielle et MARCILLAT Bertrand

Résultat du vote :

GILET Danielle élue Vice-présidente avec 21 voix
MARCILLAT Bertrand élu Membre du CA

4. Élection des Présidents de Commissions

À la suite de l'élection du Bureau Directeur, les élections suivantes portent sur l'élection des Présidents de Commissions, dont la proposition est la suivante.

1. Commission Territoriale d'organisation des Compétitions : Pierre SIONNEAU
2. Commission Territoriale d'Arbitrage : Didier MATHIS
3. Commission Territoriale « Services aux clubs » : Annaïck RICHARD
4. Commission Territoriale des Statuts et de la Réglementation (Équipements, CMCD, Qualification) : Jean-Pierre MOREAU
5. Commission Territoriale Médicale : Jean-Philippe SOMMEREISEN
6. Commission Territoriale des Finances : Stéphane MOREAU
7. Commission Territoriale de Discipline : Florence GAILLARD
8. Commission Territoriale des Réclamations et Litiges : Jo HEBEL
9. Commission Territoriale de la Communication : Laëtitia SZWED-BOBET

La commission médicale est obligatoirement présidée par un médecin membre du conseil d'administration.

Des sous-commissions peuvent être créées selon les nécessités.

1. Commission Territoriale d'Organisation des Compétitions

Résultat du vote :

Pierre SIONNEAU élu avec 25 voix – 2 blancs – 2 abstentions

2. Commission Territoriale d'Arbitrage

Résultat du vote :

Didier MATHIS élu avec 23 voix – 3 blancs – 3 abstentions

3. Commission Territoriale Service aux Clubs

Résultat du vote :

Annaïck RICHARD élue avec 25 voix – 3 blancs – 1 abstention

4. Commission Territoriale des Statuts et de la Réglementation (Équipements, CMCD, Qualification)

Résultat du vote :

Jean-Pierre MOREAU élu avec 22 voix – 5 blancs – 2 abstentions

5. Commission Territoriale Médicale

Résultat du vote :

Jean-Philippe SOMMEREISEN élu avec 28 voix – 1 blanc – 0 abstention

6. Commission Territoriale des Finances

Résultat du vote :

Stéphane MOREAU élu avec 25 voix – 4 blancs – 0 abstention

7. Commission Territoriale de Discipline

Résultat du vote :

Florence GAILLARD élue avec 24 voix – 5 blancs – 0 abstention

8. Commission Territoriale des Réclamations et Litiges

Résultat du vote :

Jo HEBEL élu avec 20 voix – 7 blancs – 2 abstentions

9. Commission Territoriale de la Communication

Résultat du vote :

Laëtitia SZWED-BOBET élue avec 22 voix – 6 blancs – 1 abstention

La commission Handensemble n'est pas soumise au vote. Parmi les 19 membres de la liste, personne ne présentait les compétences pour l'animation de cette commission. Elle sera donc dans un premier temps un groupe de travail de la Commission Services aux Clubs, pour devenir ensuite une Commission à part entière lors de la prochaine AG. Corinne VERMEIL a été sollicitée pour devenir la référente de ce groupe de travail et a accepté cette fonction. Le souhait de Corinne est de poursuivre le travail réalisé par Patricia SEGUREL pendant de nombreuses années.

[5. Validation des compositions des commissions \(sous couvert de l'élection des Présidents de Commissions\).](#)

Conformément à l'article 20 du Règlement Intérieur de la Ligue de Handball des Pays de la Loire, les présidents peuvent faire la proposition de membres pour leur commission.

2 compositions de commissions sont proposées au vote :

Composition de la COC :

Annie MOREAU, Sylvie HENONIN, Dany SICARD-ROSAENZ, Christine MAHE, Guillaume PLOQUIN, Xavier COSQUERIC, Alain RAYE, Didier ROUSSEAU, David DIOURON, François LETURCO, Jacques BROCHARD.

Discussion autour du mode de vote de cette composition. Possibilité ou non de rayer un nom de la liste ?

→ Suite à une remarque d'ordre règlementaire et en application du règlement intérieur, il est convenu que la liste entière doit être votée, et non nom par nom comme proposé. En cas de désaccord avec un nom figurant sur cette liste, il convient de voter « contre ».

Résultat du vote :

Composition de la COC validée avec 24 voix – 5 blancs – 0 abstention

Composition de la Commission des Statuts et Règlements :

Claude DELHOMME, Bruno BLANCHARD, Csaba BOZNAI, Didier SUARD, Thierry MONCHATRE, Alain POISSENOT, Karine DULUARD.

Résultat du vote :

Composition de la CRSR validée avec 25 voix – 4 abstentions

→ Les validations de ces listes sont effectives sous réserve du contrôle du cumul des mandats.

6. Répartition des rôles de chacun

Présentation des différents domaines et de l'organigramme général d'organisation de la Ligue de Handball des Pays de la Loire pour la mandature 2020/2024.

Création d'une commission médicale pour cette mandature, qui n'existait pas jusqu'à maintenant. Surtout au vu du contexte actuel.

(Re)mise en place également de la Commission Communication. La Ligue se doit de renforcer ses actions vers le grand public, afin de favoriser la progression du Handball et du nombre de licenciés, d'avoir une présence plus importante et plus dynamique.

Redynamiser la communication interne à la Ligue, en trouvant des moyens et des outils de communication plus efficaces entre salariés et élus.

Mise en place d'un groupe de travail autour de la Territorialité et du Pacte de Développement, en attente des élections FFHB.

Les Commissions seront regroupées sous forme de Pôle :

- Juridique → CSR – CRL – Éthique/honorabilité – Discipline.
- Compétitions → COC – CTA. Pôles qui œuvraient déjà ensemble.
- Formation ITFE/ETR → Pôle incluant le monde scolaire et nouvelles pratiques.
- Commission Service aux Clubs → Handensemble – Féminisation – Projet Associatif – Services Civiques – ANS Subvention et ANS Emploi.

La Ligue a vocation à être animatrice d'un réseau. L'action se doit de se développer au sein des Comités, lieux de proximité par excellence. L'idée est d'arriver à développer ces thématiques et accompagner les clubs. Ces Pôles sont co-construits par la Ligue et les Comités. Avoir des référents, faire vivre les différentes Commissions et être un support pour les Clubs, les Comités.

Les Nouvelles Pratiques ne sont plus du domaine du Service aux Clubs, mais intègrent le Pôle Formation, au vu des besoins en formation nécessaires au développement de ces Nouvelles Pratiques (Mini-Hand, Hand à 4, HandFit...).

Corinne précise qu'il en est de même pour le Handensemble, pour lequel il existe également une formation mise en place par l'ITFE « Animer la pratique Hand et Handicap ».

Annaïck précise que tout est « Service aux Clubs ». Il n'y a pas de cloisonnement.

L'ITFE restera Territorial avec des représentants des Comités, ayant délégation de représentation et non de responsabilité. Le Pôle de Direction perdure. Lors de sa 1^{re} réunion, les rôles seront établis en présence des représentants de chaque Comité.

Il reste des places à combler dans l'organigramme présenté. Nous sommes 29 compétences diverses et variées, qui doivent s'impliquer dans ces Commissions.

Les membres du CA sont invités à se manifester auprès d'Alexis pour intégrer une commission ou un groupe de travail.

Ce projet ne remet pas en cause les actuels Statuts et Règlement Intérieur, mais nous nous engagerons dans une réflexion de réécriture. Une refonte de nos textes est indispensable et sera à soumettre à la prochaine Assemblée Générale.

Si nous voulons que ce projet fonctionne, il faut que les Comités soient présents dans toutes les Commissions ou thématiques.

7. Présentation de l'organisation des Conseils d'Administration, Comités Directeurs et Bureaux Directeurs pour la mandature 2020/2024.

Nous avons tenu compte des remarques et des dysfonctionnements du passé pour construire ce calendrier.

Désormais, avant chaque réunion, les participants recevront une note de synthèse reprenant tous les éléments et documents nécessaires pour se positionner. 48 h avant la réunion au plus tard, la note de synthèse sera envoyée.

Conseil d'Administration : réunion qui permet de se concerter, de réfléchir, associant des salariés de Comités/Ligue. Ils se dérouleront le samedi de 10h à 16h, permettant un temps de travail le matin et l'après-midi et un temps plus convivial le midi → 2 dates sont arrêtées : 6 février 2021 et 17 avril 2021.

Comités Directeurs : ils seront positionnés le mercredi soir, toutes les 2 semaines, et toujours en visioconférence, de 19h30 à 21h30, donc 2h maximum. C'est l'instance de délibération. Les Présidents de Commission, de Comité, Président, Secrétaire, Trésorier... qui siègeront devront mettre leur projet en délibération en amont du Comité Directeur, afin de prendre des décisions rapides et efficaces. Passé 2 heures de réunion, on stoppe, même si l'ordre du jour n'est pas épuisé.

Bureau Directeur : il aura lieu un soir en semaine et ne prendra plus aucune décision. C'est une instance de travail et de point régulier sur la mise en œuvre de la territorialité, qui se déroulera en présentiel (hors confinement).

Assemblée Générale de la Ligue : le samedi 19 juin 2021.

Au vu de cette proposition, le CA ne se verra que 2 à 3 fois par an en présentiel...

- Proposition de faire un Comité Directeur dans chaque Comité, en présentiel, pour permettre de se voir plus souvent.

Résultat du vote :

Échéancier validé avec 22 voix – 2 contre – 5 abstentions

8. Décision sur l'absence des clubs à l'Assemblée Générale élective du 02/11/2020

Lors de l'Assemblée Générale élective du lundi 2 novembre dernier, 48 clubs étaient absents. Si les amendes devaient être perçues, elles représenteraient la somme de 4 620 € au total, conformément à l'article 8.2 des statuts et des tarifs 20/21 de la Ligue de Handball des Pays de la Loire.

Doit-on facturer les clubs ou non, compte tenu de la situation particulière cette année (AGE en visioconférence) ?

Certains clubs n'ont pas pu se connecter. Nous autorisons habituellement des procurations, qui cette année n'étaient pas possibles.

Vu les difficultés financières qui s'annoncent pour les clubs, ce n'est peut-être pas le moment de les sanctionner...

Nous pouvons cependant leur demander pourquoi ils ne se sont pas connectés...

Le trésorier ne s'oppose pas à la suppression de l'amende.

Résultat du vote :

Annulation de l'amende validée avec 22 voix pour – 2 contre – 2 abstentions – 3 blancs.

- **Les clubs recevront cependant une notification de leur absence et la décision d'annulation de l'amende prise ce soir. Il leur sera également demandé de nous communiquer la raison de leur absence.**

9. Points divers

Informations diverses de la part des membres participant à la réunion :

1. Projet de transfert du pôle féminin en cours.

2. Les salariés seront rencontrés individuellement. Aujourd'hui, Anne et Alexis ont rencontré tout le personnel administratif. Une note globale portant sur ces échanges vous sera transmise prochainement.

3. Le dossier prud'hommal est renvoyé au 24 mars 2021. Des éléments complémentaires ont été versés par la partie adverse le 20 octobre 2020. Au vu des échéances, seulement deux jours pour prendre connaissance des pièces, notre avocat a donc demandé un report d'audience devant la cour d'appel. La procédure écrite devant une cour d'appel n'a pas de calendrier. Les arguments peuvent être enrichis jusqu'à la date de l'audience. La partie adverse a versé des pièces et notre avocat a demandé à reporter le jugement et que l'affaire soit plaidée devant une formation collégiale à 3 juges.

La sanction ayant été lourde en 1^{re} instance, au vu du ratio par jour de présence à la Ligue (1 jour/semaine), elle ne devrait pas être alourdie en appel. Tout dépend cependant des attendus rendus en 1^{re} instance.

4. Pierre précise que les jeunes pourraient avoir accès aux entraînements à partir de mi-décembre et éventuellement aux compétitions (nous sommes en attente des directives du ministère des Sports et de la FFHB). Il est actuellement compliqué dans Gest'hand d'effectuer un transfert d'une journée à une autre. Le service informatique de la FFHB se penche sur ce dossier.

5. Un audit sera maintenu au sein de la Ligue. Nous devons faire le choix entre une entreprise privée, un Dispositif Local d'Accompagnement ou une personne en interne à la Ligue, pour réaliser cet audit. Une proposition sera faite et vous sera transmise. Stéphane avait proposé de faire un audit financier sur les procédures et le côté financier.

Délégation au représentant du Président de la Ligue au CSE (Conseil Social Économique) de la Ligue de Handball des Pays de la Loire.

Au vu de sa fonction, proposition d'Anne Rémond, en charge du personnel, pour représenter le Président de la Ligue lors des différentes réunions du CSE.

Résultat du vote :

Anne RÉMOND, Secrétaire Générale Adjointe, validée avec 24 voix – 5 blancs

Validation du délégué de la Ligue des Pays de la Loire lors de l'AG Fédérale du 28/11/2020.

Alexis souhaite représenter la Ligue en tant que Président de la Ligue à l'AG fédérale du 28 novembre prochain, initialement prévue à Pau, et qui se déroulera en visioconférence.

Résultat du vote :

Alexis HUAULMÉ, validé avec 27 voix – 2 blancs

Vote du mandat donné au Délégué de la Ligue pour l'élection fédérale du samedi 28 novembre 2020.

Il y a trois candidats pour la future présidence de la FFHANDBALL. Les 3 candidats ont été rencontrés par visioconférence, afin qu'ils puissent exposer leur projet et répondre aux questions des membres du CA présents.

Suite à ces présentations, les membres du CA doivent donner mandat au Président de la Ligue pour l'élection du samedi 28 novembre 2020, parmi les trois listes ci-dessous :

- Philippe BANA – « Handball 2024 – Jouons Collectif »
- Jean Pierre FEUILLAN – « Handball – Un nouvel élan, un nouveau challenge »
- Olivier GIRAULT – « La Relance »

Alexis précise qu'il ne s'est jamais positionné sur un candidat, contrairement à ce qui a été dit dans la presse.

Il est clair que cette délibération reste interne au CA et ne doit en aucun cas être communiquée.

Au sein des Comités, le choix de liste n'est pas encore effectué, en attente du débat Grand Public du 20/11/2020.

Résultat du vote :

La liste de Philippe BANA est validée avec 19 voix.

La liste de Jean-Pierre FEUILLAN obtient 9 voix.

1 vote blanc.

Clôture de la réunion à 22h15.

Nathalie CHEVET
Secrétaire de séance



Alexis HUAULMÉ
Président de la Ligue



Version du CA du 19 novembre 2020

Bureau Directeur



Alexis HUAULMÉ
Président



Serge LARCHER
Vice-Président
Délégué



Julien LAHAIE
Secrétaire
Général



Anne RÉMOND
Secrétaire
Générale Adjointe



Stéphane MOREAU
Trésorier
Général



Claire LAHAIE
Trésorière
Générale Adjointe



Corinne VERMEIL
Comité 44



Jéromine PORTIER
Comité 49



Dominique PEARD
Comité 53



Gérard GALLO
Comité 72



Danielle GILET
Comité 85

Président(e)s Commissions



Jean-Philippe
SOMMEREISEN
Commission
Médicale



Annaïck RICHARD
Commission
Services aux Clubs



Jean-Pierre
MOREAU
Commission Statuts
et Règlements



Florence GAILLARD
Commission
de Discipline



Didier MATHIS
Commission
Arbitrage



Laëtitia
SZWED-BOBET
Commission
Communication



Jo HEBEL
Commission
Réclamations
et Litiges



Pierre SIONNEAU
Commission
d'Organisation
des Compétitions

Autres Membres du Conseil d'Administration



Régine
ZONZON
En charge des
Nouvelles Pratiques



Michel
HOUBINE
En charge de l'ITFE /
ETR / Pôles / PPF



Sylvie
HENONIN
Commission
d'Organisation
des Compétitions



Karine
HENRY
En charge de
la Féminisation



Franck-Olivier
ARDOUIN
En charge du
Pôle Juridique



Jean-Marc
AUGER
Comité 44



Denis
HENONIN
Comité 49



Pascale
DESARMÉNIEN
Comité 53



Cécile
VRAUX
Comité 72



Bertrand
MARCILLAT
Comité 85